

ÉDITO

Chères adhérentes, chers adhérents, chers amis,

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) 2014 ont remporté un indéniable succès, en grande partie grâce au travail des bénévoles de l'Unafam.

A peine cette édition terminée, nous préparons celle de 2015. Elle aura pour thème « Être adolescent aujourd'hui ». L'Unafam compte s'y impliquer pleinement.

La période de l'adolescence est un moment-clé dans le développement du psychisme : celle de nombreux questionnements et de nombreuses aspirations. Elle est aussi souvent, malheureusement, celle des premières manifestations des troubles psychiques et source de nombreuses inquiétudes chez les proches. C'est pourquoi l'Unafam a publié trois ouvrages spécifiques à cette thématique : *Votre adolescent vous inquiète ?* (2001), *Comment soigner votre adolescent ?* (2001) et *Être parents d'adolescents aujourd'hui* (2004). Je vous invite vivement à les consulter ou à les faire connaître à votre entourage afin de favoriser, le cas échéant, une prise en charge précoce. Cela vous permettra également de préparer au mieux les SISM 2015.



Prévention, écoute et soutien se situent au cœur de nos préoccupations. L'information et la lutte contre les préjugés sont aussi la figure de proue de nos actions. Je salue l'initiative de notre délégué régional en Midi-Pyrénées qui a rassemblé autour de lui bénévoles de l'Unafam, usagers, aidants, et cyclotouristes avertis pour Psycyclette. Ce rallye-vélo reliera Toulouse aux portes de Paris avec pour objectifs : l'information et la déstigmatisation des troubles psychiques. Il montre également que nos proches malades sont capables de se dépasser physiquement dans un esprit d'équipe.



Par ailleurs, je vous rappelle que notre Assemblée Générale Ordinaire se tiendra à Paris le 26 juin prochain. Je serai heureux de pouvoir vous y retrouver.

Bien sincèrement,

Philippe Charrier

L'UNAFAM DANS LES MÉDIAS

- Article « La famille face à la maladie psychique », journal *La Croix*, 21/05/2014, avec notamment des interviews d'une bénévole de l'Unafam et d'une psychologue d'« écoute-famille » : <http://www.la-croix.com/Famille/Parents-Enfants/Dossiers/La-famille-face-a-la-maladie-psychique-2014-05-20-1153175>
- Article sur Le GEM de la Bressuire, soutenu par la délégation Unafam des Deux-Sèvres, lanouvellerepublique.fr, 28/05/2014 : <http://www.lanouvellerepublique.fr/Toute-zone/Loisirs/24H/n/Contenus/Articles/2014/05/28/Le-GEM-et-les-Am-acteurs-joyaux-solidaires-1925623>
- Articles sur « écoute-famille », *24hsante.com*, *psycom.org* et *voixdespatients.fr* :
 - <http://www.24hsante.com/troubles-psychiques-9-000-appels-traites-en-2013-par-ecoute-famille>
 - <http://www.psycom.org/Actualites/Nouvelles-des-usagers/Troubles-psychiques-9-000-appels-traites-en-2013-par-la-ligne-Unafam-Ecoute-famille>
 - <http://www.voixdespatients.fr/a-la-une/ecoute-famille-plate-forme-tres-precieuse/#.U1p1wMdRWiU>

RÉSULTATS DE NOTRE QUESTIONNAIRE SUR LES TUTELLES

Nous vous remercions d'avoir répondu au questionnaire sur les tutelles figurant dans le dernier numéro de notre revue *Un autre regard*.

Les résultats de cette enquête nous permettent de mieux cibler vos attentes afin de vous défendre plus efficacement dans les différentes instances auprès desquelles nous vous représentons. Sur le total des réponses reçues, il ressort les éléments suivants :

- 30% des familles vivant avec un proche atteint de troubles psychiques sont monoparentales.
- 62% des personnes malades font l'objet d'une mesure de protection des majeurs vulnérables.
- 67% des personnes interrogées envisagent une mesure de protection pour le futur (83% une curatelle simple, 98% une curatelle renforcée, 48% une tutelle).
- Cette protection incombe à la cellule familiale dans 60% des cas : 38% des personnes qui exercent cette protection sont les parents, 6% les frères et sœurs, les autres membres de famille représentent 16%. Cette tâche est dévolue pour 19% aux structures associatives et pour 4% au secteur hospitalier.
- Dans les cas où la protection est assurée par un tiers, beaucoup ne sont pas satisfaits des informations (71%) et du service (40%) fournis par ce tiers.
- 43% des proches aidants considèrent que les acteurs judiciaires connaissent mal le handicap psychique.
- La majorité des parents qui assument cette protection n'ont pas été formés à cette tâche (92%) et 62% souhaiteraient une formation.
- Les ressources financières perçues par les malades proviennent à 52% de leurs revenus et à 48% des aides sociales.
- 49% des personnes ayant répondu au questionnaire connaissent le mandat de protection future. 68% envisagent d'y avoir recours.
- 51% d'entre eux ont déjà évoqué les modalités de protection envisagées de leur proche malade quand ils ne seront plus là pour l'accompagner, majoritairement (71%) avec un notaire.

Ces chiffres mettent en exergue le rôle primordial des proches dans l'accompagnement des personnes touchées par les troubles psychiques. Ils révèlent aussi la complexité des modes de protection à laquelle les aidants font face, leur mécontentement vis-à-vis de la prise en charge de leur proche malade et leur recherche avide d'informations et de formations.

Soyez assurés que l'Unafam ne restera pas sourde à cet appel et fera entendre votre voix auprès des instances ad hoc. Une analyse plus poussée des résultats de cette enquête vous sera livrée dans le prochain numéro d'*Un autre regard*.

SÉJOURS RÉPIT : UNE PARENTHÈSE DANS LE QUOTIDIEN

Les inscriptions pour les séjours RÉPIT et ÉCLIPSE sont ouvertes.

Ces séjours constituent une parenthèse dans le quotidien des personnes concernées par la souffrance psychique.

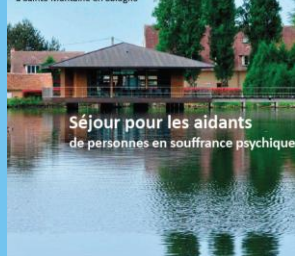
Deux séjours sont organisés du dimanche 7 au samedi 13 septembre 2014 :

- **LE SÉJOUR RÉPIT** : pour les Aidants de personnes souffrant de troubles psychiques, au Domaine de Grand'maison à Sainte Montaine (Cher)
- **LE SÉJOUR ÉCLIPSE** : pour les personnes en souffrance psychique dont un aidant participe au séjour RÉPIT, au Domaine de la Sauldre à La Ferté-Imbault (Loir-et-Cher).

N'hésitez pas à entrer en contact avec vos délégations pour les modalités d'inscription.

Un peu de
RÉPIT ?

Du 7 au 13 septembre 2014
à Sainte Montaine en Sologne



Séjour pour les aidants
de personnes en souffrance psychique

FOCUS : LE SERVICE SOCIAL DE L'UNAFAM

Le service social du siège de l'Unafam donne la possibilité de poser en direct à un professionnel des questions générales et personnalisées dans différents domaines : politique du handicap, organisation des soins, prestations sociales, logement, fiscalité, dispositifs d'insertion professionnelle, accès aux loisirs, etc.

L'entourage de la personne malade contacte le service social de l'Unafam dans des moments où il est urgent de retrouver une dynamique, un « fil conducteur », dans un contexte où la confusion a tout envahi et où, très souvent, l'alliance thérapeutique avec la référence médico-sociale est absente. Selon le bilan 2013 qu'il vient de publier :

QUELQUES REPÈRES

- 1 284 dossiers ont été traités en 2013 (contre 1 088 en 2010).
- Le service social a assuré 2 985 entretiens téléphoniques (contre 2 465 en 2010).
- L'appel au service social suite à la visite du site Internet de l'association est majoritaire (54%).
- Les proches sont aussi orientés par le service *écoute-famille*, ou *via* leur délégation.
- Les appels des collègues de travail, amis et jeunes présents dans l'environnement de la personne malade se sont accrus en 2013. Ces prises de contact concernent souvent des recours dans un contexte de risque de licenciement pour faute grave alors que la situation relèverait d'un dispositif de congé de maladie ou d'une invalidité.
- Les appels des pères et mères sont majoritaires, bien que les fratries s'affirment.
- Les interrogations concernant les mesures de protection juridique (tutelles, curatelles) en projet ou en exercice se sont démultipliées.
- Les ressources des personnes concernées par les appels au service social proviennent principalement des avantages invalidité (23%) ou de l'Allocation aux Adultes Handicapés (25%).
- Les écrits des médecins psychiatres sont déterminants pour l'obtention des ressources et des accompagnements spécifiques. Il s'agit là d'un travail de sensibilisation important de la part du service social.
- Les réponses aux mails, courriers et/ ou envois de documentation (textes législatifs, rapports sociaux, procédures au contentieux, recours suite à refus de prestations, etc.) sont passés de 379 en 2010 à 512 en 2013.

Ce service anticipe également l'avenir des proches malades et /ou handicapés psychiques à chaque étape de leur vie : changement de statut, avancée en âge, évolution des besoins, etc. Cela permet un repérage du projet le plus adapté à la personne concernée parmi les méandres des dispositifs divers et changeants.

Depuis la création de l'Unafam, une seule assistante sociale gérait l'ensemble du territoire national et les DOM. L'arrivée d'une deuxième assistante sociale depuis novembre 2013 permet de développer et d'améliorer ces actions directes et de créer des outils d'information pratique au bénéfice des familles .

Les chiffres de 2013 mis en perspective par rapport à ceux de 2010 traduisent une forte et rapide augmentation des besoins exprimés par les proches aidants. Ce bilan rend compte du contexte socio-économique dégradé actuel dont les personnes concernées sont les premières à pâtir.

ATELIERS D'ENTRAIDE « PROSPECT FAMILLE » ANIMÉS PAR L'UNAFAM

Les ateliers d'entraide Prospect sont animés par des bénévoles de l'Unafam ayant suivi une formation spécifique afin de permettre aux participants d'échanger leurs expériences, de faire face aux difficultés qu'ils rencontrent, de les inciter à sortir de leur isolement, de construire ensemble, de savoir faire et d'oser changer. Ils ont pour objectif d'aider les familles à faire face dans la durée aux troubles psychiques d'un proche.

Ce programme, ouvert à tous, adhérents ou non à l'Unafam, dure 20 heures. Il est composé de 10 modules.

Informations et inscriptions auprès de vos délégations.

Prochaines sessions 2014 :

- Valence (26) : 31 mai, 7 et 14 juin
- Palaiseau (91) : 14, 15 et 28 juin
- Orléans (45) : 14, 15 et 21 juin



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'UNAFAM : L'UNAFAM COMPTE SUR VOUS !

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Unafam aura lieu le jeudi 26 juin 2014 à Paris.

Vous recevrez très prochainement une enveloppe contenant votre convocation, la liste des résolutions, l'ordre du jour et le bulletin de vote par correspondance. Vous y trouverez aussi une présentation synthétique du rapport moral et financier pour l'exercice 2013, la liste des candidats au conseil d'administration, le bilan au 31/12/2013, le compte de résultat pour l'exercice 2013 et le budget 2014. Si vous ne souhaitez pas voter par correspondance et si vous n'assistez pas à l'AGO, vous pourrez utiliser le pouvoir qu'elle contient. Pour tout retour, nous vous remercions d'utiliser l'enveloppe retour « Assemblée Générale Ordinaire » portant l'adresse Unafam, IRIS France, contenue dans ce courrier.

Informations pratiques :

**Assemblée Générale Ordinaire de l'Unafam - jeudi 26 juin à 14h30
à l'ASIEM, 6 rue Albert de Lapparent, 75007 Paris – Métro Ségur (ligne 10)**

Par ailleurs, ceux d'entre vous qui n'auraient pas encore pu renouveler leur cotisation pour 2014 recevront une relance au mois de juin qui leur permettra de le faire.



PR NICOLAS FRANCK - LA REMÉDIATION COGNITIVE OU COMMENT AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE

Nicolas Franck est psychiatre au CHU Le Vinatier de Bron (69). Il est intervenu lors du 41ème congrès national de l'Unafam

Lors de son intervention, Nicolas Franck a évoqué la remédiation cognitive, c'est-à-dire la manière d'améliorer l'adaptation sociale, l'insertion professionnelle, les fonctions déficitaires et l'estime de soi.

Nous le remercions chaleureusement pour son intervention et son message d'espoir pour nos proches malades.

Le lien pour voir la vidéo sur YouTube : https://www.youtube.com/watch?v=nv2sKKUC_4



PSYCYCLETTE : VENEZ ENCOURAGER NOS COUREURS DU 11 AU 18 JUIN !

Psycyclette est un rallye-vélo porté par l'Unafam et créé à l'initiative de son délégué régional en Midi-Pyrénées, Michel Lacan. Se sont associés à ce projet les bénévoles appartenant aux délégations départementales et régionales traversées par Psycyclette. Dans un esprit cyclotouriste, en huit étapes, l'objectif est de faire connaître le handicap psychique avec la participation d'usagers de la psychiatrie. Les étapes seront l'occasion de rencontres et de discussions avec les acteurs concernés : usagers, soignants, entourage, élus, travailleurs sociaux, etc.

Pour venir encourager nos valeureux coureurs sur leur route entre Toulouse et Alfortville ou lors des étapes, consultez le détail (horaires, lieux précis de départ et d'arrivée, animations) auprès des délégations participantes et sur le site Internet de l'Unafam avec le lien suivant :

http://www.unafam.org/IMG/pdf/Dossier_presse_Psycyclette_Unafam.pdf

**Par ailleurs, nous vous encourageons à réserver votre 18 juin pour célébrer l'arrivée de Psycyclette à Alfortville, au Centre Aquatique, grande piscine récente donnant sur la Seine.
Adresse : Rue Raspail 94140 Alfortville - Horaire d'arrivée : 13h.**

Pour s'y rendre :

<https://www.google.fr/maps/place/Centre+Aquatique+d%27Alfortville/@48.801147,2.41632,17z/data=!3m1!4b1!4m2!3m1!1s0x0:0x6fae9682f474a3cb?hl=fr>

Rejoignez nous

Faites connaître la voix des personnes atteintes de troubles psychiques et de leurs proches



Unafam est un organisme à but non lucratif qui agit pour l'ensemble des personnes atteintes de troubles psychiques et de leurs proches.

Unafam est un organisme à but non lucratif qui agit pour l'ensemble des personnes atteintes de troubles psychiques et de leurs proches.

Unafam est un organisme à but non lucratif qui agit pour l'ensemble des personnes atteintes de troubles psychiques et de leurs proches.

Unafam est un organisme à but non lucratif qui agit pour l'ensemble des personnes atteintes de troubles psychiques et de leurs proches.

Unafam est un organisme à but non lucratif qui agit pour l'ensemble des personnes atteintes de troubles psychiques et de leurs proches.

Unafam est un organisme à but non lucratif qui agit pour l'ensemble des personnes atteintes de troubles psychiques et de leurs proches.

Unafam est un organisme à but non lucratif qui agit pour l'ensemble des personnes atteintes de troubles psychiques et de leurs proches.

Unafam est un organisme à but non lucratif qui agit pour l'ensemble des personnes atteintes de troubles psychiques et de leurs proches.

Unafam est un organisme à but non lucratif qui agit pour l'ensemble des personnes atteintes de troubles psychiques et de leurs proches.

Unafam est un organisme à but non lucratif qui agit pour l'ensemble des personnes atteintes de troubles psychiques et de leurs proches.

Unafam est un organisme à but non lucratif qui agit pour l'ensemble des personnes atteintes de troubles psychiques et de leurs proches.

Unafam est un organisme à but non lucratif qui agit pour l'ensemble des personnes atteintes de troubles psychiques et de leurs proches.

Unafam est un organisme à but non lucratif qui agit pour l'ensemble des personnes atteintes de troubles psychiques et de leurs proches.

Unafam est un organisme à but non lucratif qui agit pour l'ensemble des personnes atteintes de troubles psychiques et de leurs proches.

Unafam est un organisme à but non lucratif qui agit pour l'ensemble des personnes atteintes de troubles psychiques et de leurs proches.